



Appel à articles | Discours institutionnels d'autorité sur l'École et les systèmes éducatifs : circulation et (re)production du sens dans la recherche en éducation

Disponible en [ligne](#)

Éditeurs invités : Luís Manuel Bernardo (CHAM, Universidade Nova de Lisboa, Portugal), Daniel Bart (Théodile-CIREL, Université de Lille, France) et Teresa Teixeira Lopo (CeIED-OP.Edu, Universidade Lusófona, Portugal)

Note de présentation

Plusieurs auteurs ont souligné l'effet des discours d'institutions internationales concernant l'École et les systèmes éducatifs sur les discours scolaires nationaux, en se focalisant, en particulier, sur les discours produits par des organisations sans mandat légal, dans lesquels le discours fonctionne comme un véhicule de communication et d'influence pour la définition, la légitimation et la reconnaissance de leur autorité¹. D'autres travaux de recherche, centrés sur l'analyse du fonctionnement discursif de ces textes, ont mis en évidence leur perte de sens par réduction discursive, renforçant une vision de l'éducation dépolitisée ou proche du sens commun, et la contradiction entre la prétention de scientificité de ces discours et le caractère tautologique, les truismes voire le non-sens de nombre de leurs énoncés².

Dans le cadre de ce dossier, la notion de discours d'autorité sur l'École et les systèmes éducatifs est entendue dans un sens large, celui d'un discours qui est capable de s'imposer sur un mode d'évidence, de neutralité et de consensus et qui, simultanément, dissuade la remise en question et la discussion³. Partant d'une distinction conceptuelle entre le *texte*, qui désignerait l'artefact/document, et le *discours* qui renvoie plus au moyen d'action, ce que le texte produit quand il se manifeste dans une instance discursive⁴, nous situons le discours

¹ Voir par exemple : Berkovich, I. & Benoliel, P. (2020). The educational aims of the OECD in its TALIS insight and lesson reports : Exploring societal orientations. *Critical Studies in Education*, 61(2), 166-179 ; Lopo, T.T. (2021). The political decision on Portugal's entry into PISA : A research note. *Policy Futures in Education*, 19(6) 723-729 ; Mundy, K., Green, A., Lingard, R. & Verger, A. (Eds.). (2016). *Handbook of global education policy*. Wiley-Blackwell ; Robertson, S. (2012). Placing teachers in global governance agendas. *Comparative Education Review*, 56(4), 584-607.

² Voir par exemple : Bart, D. (2015). Le discours de la recherche dans le Programme international de suivi des acquis des élèves : Un mode d'exposition pour un effet d'imposition ? *Revue Française de Pédagogie*, 191(2), 89-100 ; Bart, D. & Daunay, B. (2016). *Les blagues à PISA. Le discours sur l'école d'une institution internationale*. Éditions du Croquant ; Bernardo, L. M. (2010). À volta da hibridez discursiva: Questões de textualidade e educação. *Itinerários de Filosofia da Educação*, 9, 119-152 ; Bernardo, L. M. (2016). Mal-estar na educação: O declínio do humanismo. In M. G. Alves, L. L. Torres, B. Dionísio, & P. Abrantes (Eds.), *A educação na Europa do Sul, constrangimentos e desafios em tempos incertos* (pp. 42-56). FCSH-UNL ; Perrot, M.-D. (2001). *Mondialiser le non sens*. L'Âge d'Homme.

³ Voir par exemple : Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin ; Monte, M., & Oger, C. (2015). La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, 107, 5-18 ; ou Oger, C. (2021). *Faire référence. La construction de l'autorité dans le discours des institutions*. Éditions EHESS.

⁴ D'après : Oger, C., & Ollivier-Yaniv, C. (2003). Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : Vers une anthropologie des discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, 71, 125-

institutionnel comme un type de discours autorisé sur l'éducation, produisant une reconnaissance, une visibilité ou une mise en évidence spécifique en fonction de l'inscription de ses énonciateurs dans une communauté/institution discursive particulière.

Dans ce cadre, sont attendues pour ce dossier des contributions qui problématisent (la liste n'étant pas exhaustive) :

1. Le fonctionnement discursif et les mécanismes de construction de l'autorité dans les discours institutionnels sur l'École et/ou les systèmes éducatifs ;
2. La réception des discours institutionnels d'autorité par la communauté scientifique des sciences de l'éducation et les effets produits dans le discours de la recherche en éducation ;
3. Le contre-discours sur l'École et/ou les systèmes éducatifs, son fonctionnement discursif et ses limites ;
4. Cas et contextes spécifiques d'utilisation ou de discussion de discours d'autorité scolaire ;
5. Représentations, figures, agents, types de textes susceptibles de générer des discours d'autorité en matière scolaire ;
6. La contribution des chercheurs en éducation aux différentes formes de discours institutionnels d'autorité sur l'École et les systèmes scolaires : rapports d'organisations internationales ou nationales, programmes scolaires, évaluations scolaires, prescriptions professionnelles, manuels, formation d'enseignants, etc. ;
7. Les positionnements et la circulation des acteurs de l'éducation (chercheurs, experts, politiques, administratifs, enseignants, formateurs, militants pédagogiques, etc.) dans les lieux d'élaboration des discours d'autorité sur l'École et l'interrogation de leurs frontières.

Langues de soumission des textes : portugais, français, anglais, espagnol

Dates importantes :

Soumission : jusqu'au 30 novembre 2022

Évaluation : jusqu'au 28 février 2023

Publication : au premier semestre 2023

Les auteurs doivent soumettre une proposition de 30 000 à 40 000 signes (espaces comprises), y compris les résumés en portugais, français, anglais et espagnol (1200-1500 caractères avec espaces), les graphiques, les tableaux, les images, les notes de fin de texte et les références bibliographiques (25 maximum). Les règles de soumission peuvent être consultées [ici](#).

Courriel pour les soumissions : rle.call.dtd@gmail.com

Tous les articles seront soumis au Comité de Rédaction de la revue et feront l'objet d'une évaluation par les pairs en aveugle. Toutefois, les éditeurs invités se réservent le droit de prendre les décisions finales concernant leur publication. Sept articles au total seront sélectionnés pour ce dossier thématique.

La [Revista Lusófona de Educação](#) est une revue indexée par Scopus et reconnue par le HCERES (70^e section).

145 ; voir aussi : Saarinen, T. (2008). Position of text and discourse analysis in higher education policy research. *Studies in Higher Education*, 33, 719-728.